



Communiqué sur les projets de programmes présentés par la Dgesco

L'APPEP a pris connaissance des projets de programmes de philosophie pour les filières générale et technologique, qui seront présentés aux membres du CSE le 11 juillet¹. Ces projets modifient sensiblement les projets présentés par le CSP le 17 mai² et à propos desquels l'APPEP a fait des observations³ et a été consultée par la Dgesco⁴.

Ils introduisent beaucoup de confusions au projet perfectible du CSP.

Des perspectives sans point de vue

Afin d'améliorer la lisibilité du programme de la filière générale et de faciliter la formation des sujets d'examen, l'APPEP avait demandé que la liste des notions soit ordonnée selon des perspectives d'étude organisant le programme sans enchaîner la liberté du professeur et de l'élève, qui ont toujours, dans tous les programmes de philosophie depuis plus d'un siècle, présidé à la présentation des notions.

Elle ne peut cependant en aucune façon se satisfaire de l'apparition surprenante de trois «perspectives» dans les projets de programmes de la DGESCO.

L'intitulé de deux d'entre elles, «L'existence humaine et la culture», «La pratique morale et politique», laisse en effet perplexe. Au lieu d'indiquer clairement une perspective permettant l'étude des notions, il ressemble à l'association précipitée et arbitraire de notions supprimées.

Mais plus que leur intitulé, c'est la fonction de ces perspectives qui est énigmatique, puisqu'elles «excluent toute répartition prédéfinie des notions», lesquelles sont toujours présentées sous la forme d'une liste alphabétique. Contrairement donc à ce qui est affirmé, elles ne peuvent en aucune manière «détermin [er] et donc limit [er] les sujets qui peuvent être donnés au baccalauréat».

En tout état de cause, ces «perspectives» paraissent hors de propos pour la voie technologique, dont le programme comporte un faible nombre de notions, rendant tout ordonnancement inutile.

¹ http://www.appep.net/mat/2019/07/Philo_ProjetDgesco.pdf

² <https://www.education.gouv.fr/cid131841/elaboration-des-projets-programme-futur-lycee.html>

³ <http://www.appep.net/communique-sur-les-projets-de-programmes-publies-par-le-csp/>

⁴ <http://www.appep.net/reunion-a-la-dgesco-sur-les-projets-de-programmes/>

Une réduction satisfaisante du nombre de notions

L'APPEP redit sa satisfaction de voir confirmer un programme de notions.

Relayant la demande massive de la profession, l'APPEP avait également demandé une réduction substantielle du nombre de notions, afin de libérer le cours de philosophie de la pression de l'examen. De ce point de vue, elle se satisfait du nombre réduit de notions : on passe de 21 à 16 notions dans la voie générale; on reste à 7 notions dans la voie technologique. Elle se réjouit de voir que les associations de notions sont écartées.

Un nouvel affaiblissement regrettable des notions associées à la subjectivité

Pour la voie générale, elle déplore cependant que les notions liées à la subjectivité soient encore moins nombreuses que dans le projet du CSP, alors que la consultation menée par l'APPEP a montré leur importance pour un cours d'initiation à la philosophie⁵.

Pour la voie technologique, elle regrette qu'il soit fait l'impasse sur la subjectivité et l'éthique. Elle demande la suppression de la notion de nature, qui peut être abordée à partir des six autres notions, et l'introduction de celle de bonheur.

La liste d'auteurs

L'APPEP se félicite de l'ajout, dans la liste inappropriée d'auteurs, d'une règle de prudence, «Il convient que le choix des textes soit propre à en favoriser la compréhension par tous les élèves», qui correspond à une demande expresse qu'elle avait formulée en mai dernier⁶.

La liste des repères

L'APPEP regrette l'hétérogénéité de cette liste, mais se satisfait de la suppression de trois d'entre eux, qui correspond à une demande de la profession apparue dans la consultation qu'elle a organisée en mai⁷.

La disparition des recommandations pour la formation des sujets

L'APPEP déplore la disparition de la rubrique «La philosophie à l'examen du baccalauréat» qui figurait dans les projets du CSP, même si elle estimait ces recommandations perfectibles. Certes, on peut considérer que des indications sur les sujets n'ont pas leur place dans un programme d'enseignement. Mais ce serait oublier que la philosophie n'est enseignée que l'année du baccalauréat : l'examen joue ainsi un rôle déterminant pour le cours de

⁵ <http://www.appep.net/synthese-finale-de-la-consultation-sur-les-projets-de-programmes/>

⁶ <http://www.appep.net/observations-complementaires-sur-les-projets-de-programmes/>

⁷ <http://www.appep.net/synthese-finale-de-la-consultation-sur-les-projets-de-programmes/>, p. 13.

philosophie. L'APPEP demande donc que la rubrique «La philosophie à l'examen du baccalauréat» soit réintroduite dans le programme.

Demandes de l'APPEP

L'APPEP ne peut se reconnaître dans des programmes qui introduisent autant de confusions et d'obscurités.

Elle demande donc aux membres du CSE de s'opposer à leur adoption.

Elle demande au ministre de ne pas les publier précipitamment. Rien ne justifie de publier à l'été 2019 des programmes aussi imparfaits, qui doivent entrer en vigueur à la rentrée 2020.

Elle renouvelle sa demande insistante de l'organisation par le ministère de discussions et concertations véritables avec l'ensemble de la profession, sur les programmes et sur les épreuves.

Pour la voie générale, elle propose de prendre pour base de discussion le programme présenté en mai par le CSP⁸ et l'actuel programme de Terminale ES⁹.

Elle demande instamment à ce que de nouvelles épreuves en séries générales et technologiques ne soient pas décrétées subrepticement, sans concertation ni consultation sérieuse de la profession.

Paris, le 9 juillet 2019

⁸ https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/86/8/Tle_Philosophie_Commun_Voie_G_VDEF_1125868.pdf

⁹ <https://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301199A.htm>